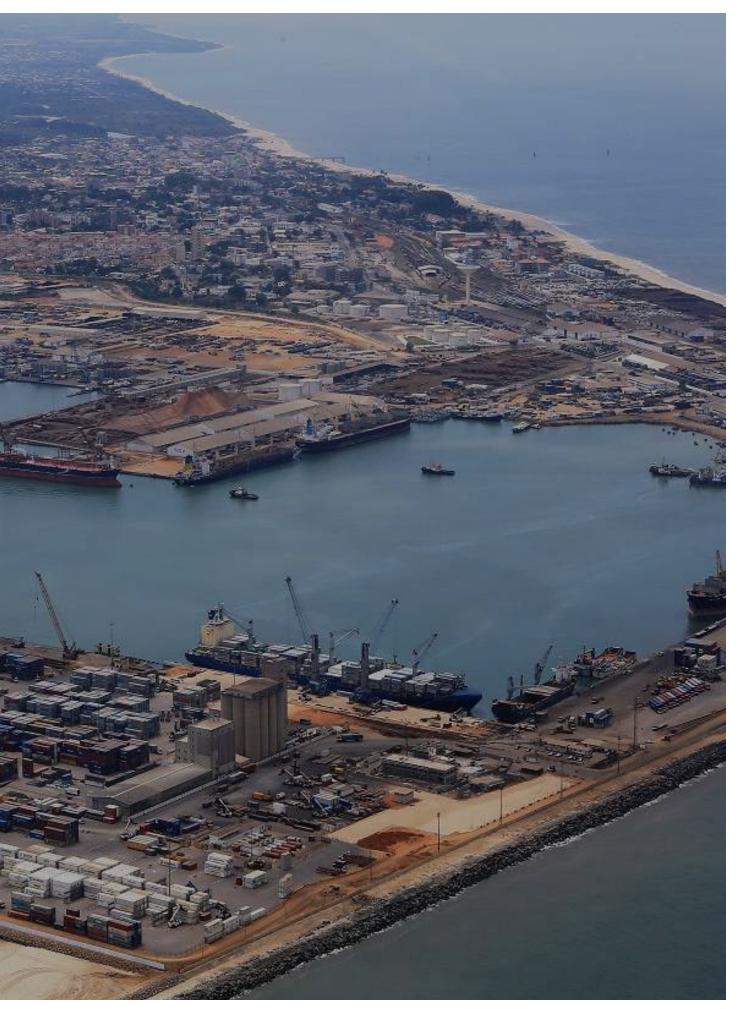


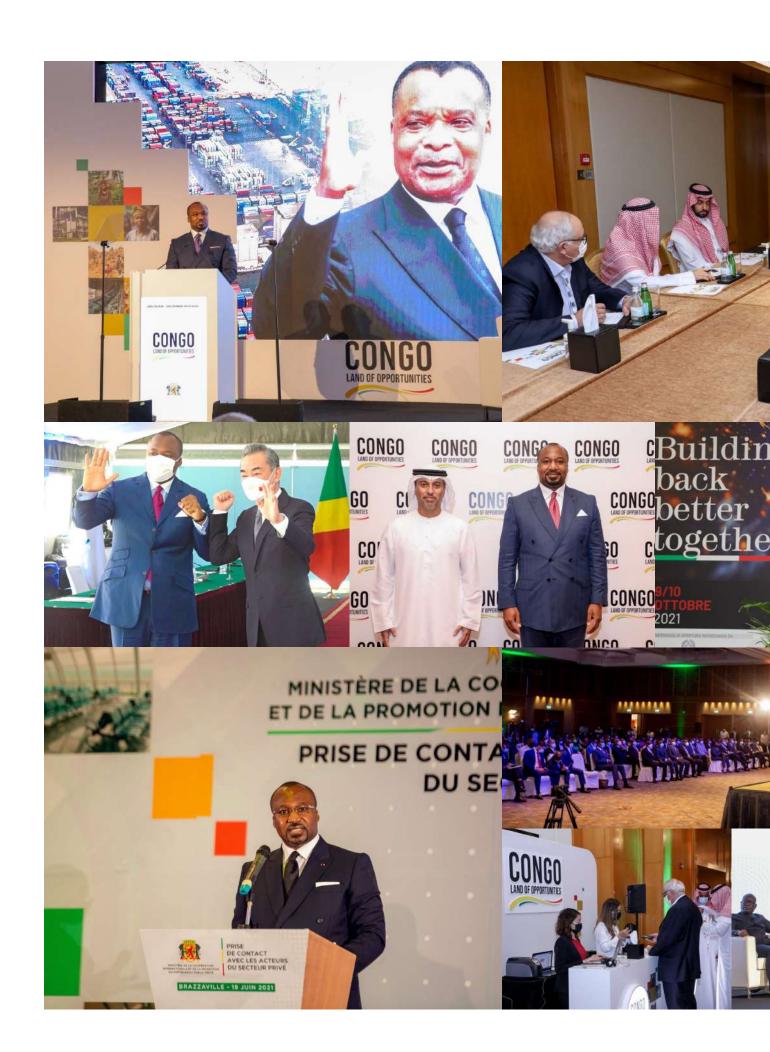
MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ



www.cooperation.gouv.cg









onformément à la vision du chef de l'État, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, de doter le pays de nouvelles infrastructures indispensables au développement et de favoriser une gouvernance économique attractive, la République du Congo a créé, en 2021, un ministère en charge de la promotion du partenariat public-privé avec pour mission de gérer les partenariats de type concessif et d'établir de nouveaux ponts entre l'État et les acteurs du secteur privé national ou international dans le but de financer autrement les projets concourant à la diversification économique du pays.

À terme, la vision du Chef de l'État est de favoriser plusieurs réalisations dans divers secteurs de l'économie, afin de capter des financements innovants, nécessaires au développement du pays. L'idée est de pouvoir, grâce au partenariat public-privé, financer des infrastructures de base telles les centrales de production d'électricité, les routes à péage, les voies navigables, les plateformes de transport (ports au bord de l'océan Atlantique et des cours d'eau navigables, ports secs), la fibre optique, les zones économiques, etc.

Cependant, du fait de la nouveauté du ministère, il est apparu la nécessité d'initier, d'abord et avant tout, un dialogue avec les acteurs ciblés pour les sensibiliser sur le bien-fondé du mécanisme du partenariat public-privé dans l'optique de les fédérer et les mobiliser autour des objectifs assignés à ce département ministériel, afin de lui donner de meilleures chances de réussir sa mission.

Cette démarche de dialogue a très vite été mise en pratique par M. Denis Christel Sassou Nguesso, ministre en charge dudit département, à travers sa rencontre avec les acteurs du secteur privé national, organisée dans les premiers jours suivant sa prise de fonctions. Il avait, à cette occasion, pris l'engagement de rendre réguliers des échanges de ce genre.

C'est dans cet élan de concertation permanente que le Ministère en charge de la Promotion du partenariat public-privé a entrepris d'organiser tous les deux ans à Brazzaville, capitale de la République du Congo, un forum de portée internationale sur le partenariat public-privé.



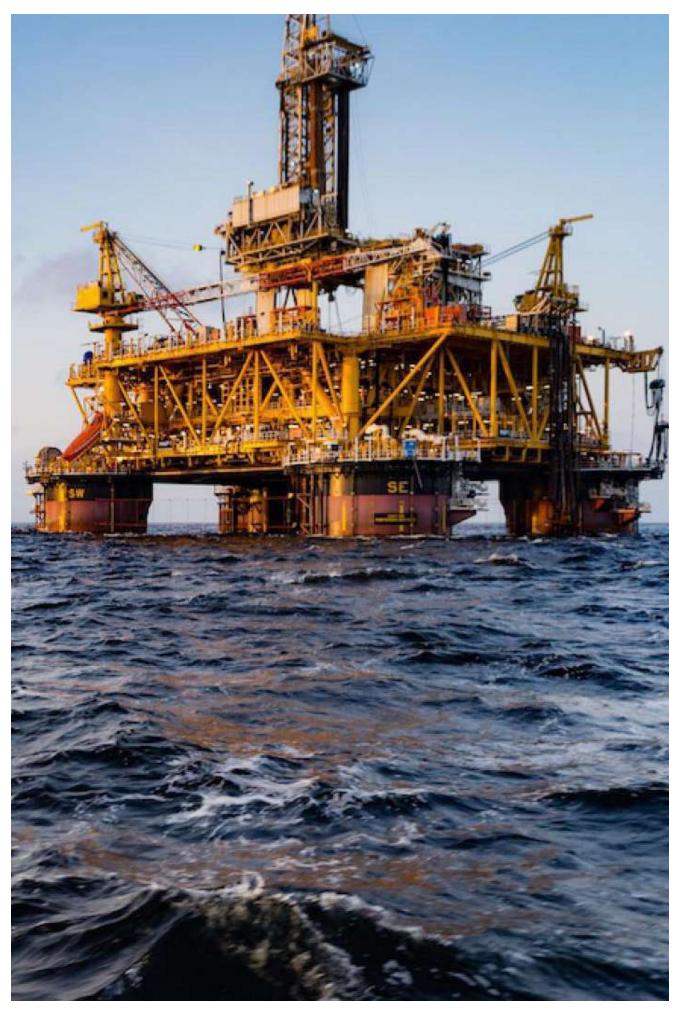
e Forum sur le partenariat public-privé vise principalement à inciter les acteurs privés nationaux et étrangers à investir, sous forme de partenariat public-privé, dans les différents projets identifiés par le gouvernement dans le Plan national de développement 2022-2026.

Les différentes activités qui vont se tenir dans le cadre de ce forum vont notamment permettre de démontrer l'intérêt du partenariat publicprivé et l'importance pour l'État de travailler en étroite collaboration avec le secteur privé, qui englobe à la fois les opérateurs économiques locaux et les investisseurs étrangers. Pour ce faire, il sera présenté, à la communauté des entrepreneurs nationaux, ce mécanisme de levée desfinancements oude collaboration avec l'État et, aux hommes d'affaires étrangers, le potentiel économique du Congo où ils pourront investir avec sûreté.

Le partenariat public privé se veut ainsi la clé de voûte du modèle économique de la République du Congo pour le quinquennat en cours. Dans le cadre du nouveau Plan national de développement du pays, les privés ont un rôle important à jouer et le gouvernement tient à les accompagner et à sécuriser leurs investissements.

Bien qu'organisé par le Ministère de la Coopération Internationale et de la Promotion du partenariat public privé, cette rencontre d'hommes d'affaires et autres capitaines d'industrie est aussi une occasion pour les autres départements ministériels de rencontrer et d'échanger avec les acteurs privés du développement venant des quatre coins du monde, sur les opportunités de mettre en œuvre des projets.

Dans ces échanges dynamiques gagnant-gagnant, le Ministère de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public privé entend jouer un rôle d'interlocuteur pour les opérateurs économiques locaux et les partenaires étrangers. C'est d'ailleurs ce qui se fait depuis la création de ce ministère, mais cette fois-ci, ces échanges se veulent plus directs, plus inclusifs, plus constructifs et plus productifs.



LES SECTEURS CIBLÉS PAR LE FORUM

e Forum sur le partenariat publicprivé cible principalement, sans en exclure d'autres, six ■secteurs consignés dans le Plan national de développement 2022-2026 qu'il faut mettre en valeur, à savoir: l'agriculture au sens large; le développement industriel ; les zones économiques spéciales ; le tourisme ; l'économie numérique ; la promotion immobilière. secteurs Ces sont stratégiques et constituent des leviers importants pour le développement de la République du Congo. D'abord, les ressources naturelles y sont multiples et en quantités suffisantes pour un déploiement durable et responsable d'une industrie d'exploitation, transformation et les services liés au transport et à la consommation.

Ainsi, on y trouve, outre le pétrole dont il est un producteur important en Afrique subsaharienne, des mines solides, des forêts luxuriantes, des riches terres agricoles régulièrement arrosées grâce à un climat équatorial et pluvieux. A tous ces atouts naturels, il faut ajouter d'importantes ressources halieutiques et une biodiversité qui n'a pas fini de livrer ses secrets aux chercheurs ou à l'industrie touristique.

Auregard de tout ceci, le Congo dispose, à n'en point douter, d'un potentiel énorme pour son développement. Il manque cependant au pays des moyens financiers nécessaires. C'est pourquoi, il est plus qu'opportun que

l'État s'associe aux privés pour relever le défi du développement dans certains domaines clés.

L'agriculture reste le principal levier sur lequel le Gouvernement actionne pour arriverau développement. Ils'agit d'une agriculture au sens large qui intègre toute la chaîne des valeurs, depuis la production des denrées jusqu'à leur consommation. Le décollage de ce domaine ne donne pas seulement à espérer la création d'emplois pour les jeunes, mais aussi l'amélioration des conditions de vie des populations qui doivent consommer local et bio.

L'agriculture dont il est question ici englobe aussi l'élevage et la pêche.

transformation des ressources naturelles est une autre importante, car elle débouche à l'industrialisation. Le gouvernement est avancé dans ce domaine, car a construit des infrastructures, notamment à Maloukou, dans le nord de Brazzaville, pour permettre aux investisseurs de s'installer et de donner corps au projet de Zones économiques spéciales. Elles sont prévues à Pointe-Noire, pour la transformation des produits miniers et pétroliers, à Maloukou pour les matériaux de construction, à Ollombo-Oyo et à Ouesso pour l'agroalimentaire.

Dans cette dynamique, le tourisme a un rôle à jouer. Les attentes au produit



LES PANELS AU PROGRAMME

Comment rendre le climat des affaires attractif en République du Congo?

La vision du Gouvernement est de s'associer avec des partenaires privés, dans une démarche gagnant-gagnant, pour développer certains secteurs économiques. Pour y arriver, il faut que le climat des affaires soit assaini et garantisse des investissements privés, en poursuivant des réformes déjà engagées. Il s'agit de prendre, dans l'immédiat, des initiatives pour rendre le Congo plus attractif. Une loi sur le partenariat public-privé, justement en cours d'élaboration, pourra se révéler un levier important.

Relancer l'agriculture pour booster le développement économique

C'est un défi, et le Congo dispose du potentiel pour le relever. Mais, pourquoi on n'y est encore pas arrivé? Le pays compte, en effet, près de 10 millions d'hectares de riches terres agricoles, parmi les meilleures du continent. Cependant, seulement 4% sont exploités. Ce qui retarde les attentes d'une autosuffisance dans l'alimentation. Le Gouvernement donc veut renverser la courbe des importations des produits alimentaires en développant rapidement ce secteur.

Comment rendre attractif la destination Congo?

Le Tourisme est une importante opportunité pour développer les activités économiques au Congo. Le potentiel existe, et le Congo peut être cité comme une destination de choix. Comment la rendre alors plus attractive? Le gouvernement a déjà posé des jalons pour le développement du tourisme, en créant des aires protégées, des parcs nationaux et en viabilisant certains sites naturels. Aujourd'hui, le tourisme se présente comme un secteur favorable aux investissements.

Arrimer les actions de développement à l'industrialisation

Le développement local des filières agricoles, minières ou forestières ne peut se faire sans base industrielle. Le Congo présente dans ce secteur des avantages intéressants pour les investisseurs, car il faut pour le pays mettre en place des chaînes de valeur pour les activités qui se développent dans les secteurs primaires. Et l'industrie est vue comme le couronnement de tous ces efforts.



Les Zones économiques spéciales ou la clé de la modernisation

Pour sortir de tout-pétrole, le Gouvernement a mis en place une politique des Zones économiques spéciales (ZES). Il s'agit de construire des infrastructures de base pour permettre aux partenaires de développer des activités économiques et commerciales dans divers domaines hors pétrole. La mise en œuvre des Zones économiques spéciales est la concrétisation de la diversification de l'économie. Quelle stratégie pour viabiliser les ZES et aider les investisseurs à les rendre opérationnelles ?

L'exploitation des mines comme pilier du développement

Le Congo dispose d'un sous-sol très riche en minerais. On y trouve enfuis les polymétaux, les mines de fer, de la potasse, de l'or et du diamant. Les quantités et la qualité des gisements déjà prouvés sont intéressants. Les politiques publiques accordent une place de choix à l'exploitation minière dans le développement du Congo. Il faut cependant un apport conséquent des partenaires financiers. Le Congo doit les attirer en proposant des dispositifs rassurants et bénéfiques.

Pérenniser la production des énergies pour soutenir les activités du développement

Le Congo prend de nombreuses initiatives, dans divers secteurs de la vie nationale, en vue de développer son économie. Ces initiatives doivent entre autres être soutenues par des énergies permanentes et de qualité. Mais, qu'est qui freine l'atteinte de l'autosuffisance dans la production des énergies ? Et pourtant le pays dispose d'un vrai potentiel dans ce secteur, capable de faire du Congo un exportateur en la matière. En effet, en hydroélectricité, en solaire ou en recyclage du gaz naturel, le Congo est nanti des atouts de production des énergies.

Faire des transports un secteur porteur et attractif

Les transports constituent un secteur stratégique où des partenaires privés sont attendus pour prendre des actions. Les transports aérien, fluvial et ferroviaire représentent des vrais défis dans la prise en charge de la production agro-pastorale ou dans les domaines des mines ou et de bois. Avec une démographie en pleine croissance dans les zones urbaines, la mise en place d'un système des transports moderne est une attente principale des populations. Les investisseurs trouveront un secteur en plein essor et ayant de bonnes perspectives.

Capitaliser l'économie forestière à travers une politique de transformation de ses ressources

Plus de 65% du territoire congolais sont couverts de forêts. Grâce à un cadre juridique rigoureux, le gouvernement prône une exploitation responsable et durable des forêts, en exigeant que seulement 15% des grumes devraient être soumis à l'exportation et le reste du bois transformé sur le plan local. Comment peut-on capitaliser ces acquis pour booster une industrie du bois pourvoyeuse d'emplois ?

